## **Entreprise MECAPRO**

Attention! Par souci de simplification dans ce cas MECAPRO, il ne sera pas tenu compte de la TVA. De même, nous considèrerons que l'entreprise ne recoure ni au CIR ou CII.

#### A) CREATION DE L'ENTREPRISE MECAPRO

M CONTE, M TAISOUD et certains de leurs amis décident de s'associer et de créer l'entreprise MECAPRO, spécialisée dans la fabrication de pièces de mécanique de précision, ils apportent donc respectivement les éléments suivants, dont les valeurs sont exprimées en milliers d'euros :

M. CONTE: - une construction d'une valeur de 500

- des machines valant 250

- un stock pour 50.

M. TAISOUD: - un fonds de commerce estimé 100

- un prêt à l'entreprise sous forme de compte courant : 200, versé en espèces

Les autres amis : des liquidités pour 100

De plus, pour assurer le démarrage de son activité, la société emprunte 50 à sa banque.

#### Etablir le bilan de création de cette société.

#### B) OPERATIONS REALISEES PAR L'ENTREPRISE CONTAPRO

La société réalise les opérations courantes suivantes, en milliers d'euros (entre le 1/1/N au 31/12/N)

- 1 Achat à crédit de matières premières aux fournisseurs : 100
- 2 Acquisition d'un véhicule de livraison 150
- 3 Achat de fuel : réglé en espèces : 2
- 4 Paiement des salaires par chèque : 200
- 5 Enregistrement des charges sociales : 80
- 6 Facturé 550 de produits finis aux clients
- 7 Reçu la facture de téléphone : 1
- 8 Réglé les fournisseurs à concurrence de 70 par chèque
- 9 Remboursement au bout de 1 mois de l'emprunt bancaire majoré des intérêts au taux de 12%
- 10 Virements bancaires reçus des clients : 150
- 11 Mobilisation des créances clients pour 200 auprès de la banque, intérêts : 4
- 12 Réglé par prélèvement les charges sociales (opération N°5)
- 13 Reçu et réglé la prime d'assurance 2
- 14 Pris une participation dans une autre entreprise : 50 (virement bancaire)
- 15 Touché des dividendes de cette entreprise : 2
- 16 A l'échéance des créances mobilisées, l'une d'entre elle n'est pas payée. Cette créance de 3 est définitivement irrécouvrable
- 17 Pris en crédit-bail une machine d'une valeur de 180
- 18 Réglé le loyer de crédit-bail de 20 par chèque
- 19 Déposé un chèque de 1 en garantie
- 20 Reçu l'avertissement CFE: 1

#### Etablir le bilan et le compte de résultat provisoires sur les documents joints

# **Entreprise MECAPRO**

### C) OPERATIONS D'INVENTAIRE DE L'ENTREPRISE CONTAPRO

Après avoir réalisé les opérations de l'exercice, la société entreprend les opérations d'inventaire, pour cela elle dispose des informations suivantes :

Sachant que l'état des stocks est le suivant, première opération d'inventaire

Type stock	Valeur début exercice	Valeur fin exercice
Matières premières	50	20
Produits finis		100

- 1. Mis en service une machine construite dans l'entreprise pour l'atelier : valeur 35
- 2. Les constructions (500 000€) ont une durée d'amortissement de 20 ans et les véhicules de 5 ans
- 3. Les machines sont amorties de 25 000€
- 4. L'entreprise est en procès avec un de ses salariés, elle pense être condamnée à payer 30 000 euros d'indemnités.
- 5. Elle avait acquis 1000 titres de participation, et que ceux-ci cotent à la clôture de l'exercice 40 euros.
- 6. Les stocks sont dépréciés de 10% de leur montant.
- 7. La prime d'assurance concerne la période du 01/10/N au 30/09/N+1

Dresser le compte de résultat et le bilan définitif de l'entreprise, en calculant l'impôt sur les bénéfices éventuel au taux à rechercher en fonction du RCAI.

#### D) ANALYSE PREMIER EXERCICE N

A l'issue de ce premier exercice et en vue de préparer l'Assemblée Générale aves ses différents associés, Monsieur CONTE demande à son expert-comptable de lui faire une rapide synthèse de cet exercice en lui calculant :

- FRNG, BFR, Trésorerie, ratios de rotation (stocks, créances clients, dettes fournisseurs)
- Les SIG (Pn exercice, VA, EBE, Rés expl, Rés Net, CAF)

Après vos calculs, procédez à une rapide analyse.